



PROVINCE DE QUÉBEC

## Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 8 avril 2024 à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 60 chemin du Domaine-des-Bouleaux (lot : 6 216 243)**

Demande de dérogation mineure (2024-0034) au 60 chemin du Domaine-des-Bouleaux, lot 6 216 243 qui a pour objet d'autoriser en zone REC-02:

- L'installation d'une roulotte sur un lot dérogoire

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 à l'article 5.3.2

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 8 avril 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille vingt-quatre.


  
Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 20 mars 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 20 mars 2024.

  
Bernadette Ouellette  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

---